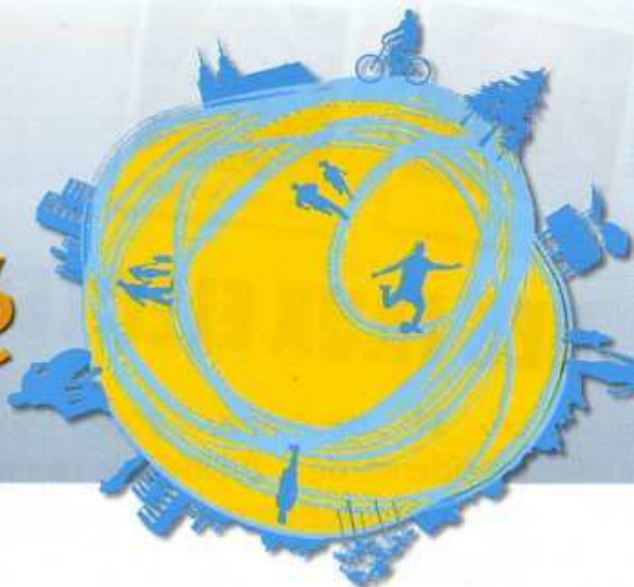


# Tous Unis pour Saint-Dié



Chères Déodatiennes, chers Déodatiens,

Je suis très heureux de vous présenter le bulletin d'information de l'Opposition Municipale de Saint-Dié des Vosges. Notre souhait est de vous faire partager nos « coups de cœur » et nos « coups de gueule ».

## UNE ÉQUIPE CONSTRUCTIVE ET COMBATIVE

**Combatifs**, nous le sommes par notre présence et par notre volonté d'instaurer une véritable démocratie municipale au service des Déodatiens. Mais souvenez-vous, tout relève de la Majorité : C. PIERRET dirige tout, décide de tout, impose tout !

**Constructifs**, nous le sommes par nos propositions et nos projets dans le respect de nos engagements de mars 2008 que la Majorité pille depuis des mois. L'inconvénient est que la mise en œuvre est faite de façon hâtive et sans cohérence !

Notre équipe, forte de sa diversité veut offrir aux Déodatiennes et aux Déodatiens une formidable possibilité de changement.

Dans l'attente de la décision du Conseil d'Etat de confirmer l'annulation de l'élection municipale du 16 mars 2008, restons mobilisés.

**Damien PARMENTIER avec Serge VINCENT**  
et toute l'équipe de « **Tous Unis pour Saint-Dié** »

Réunion Publique  
le 3 mars à 19 h 30  
au Cinéma l'Empire  
Quai Sadi Carnot







Michel BOULET



Marie-Claude BOURDON

## DES FAUX ELECTEURS A SAINT-DIE ?

Le 31 décembre 2008, sous la présidence de C. PIERRET, la commission administrative de révision a validé la liste électorale.

Après la consultation de cette liste par plusieurs Déodatien, Marie-Claude BOURDON et Michel BOULET ont déposé une requête auprès du Tribunal d'Instance.

En effet, sur un an, la révision des listes fait apparaître plus de 1000 radiations et près de 600 inscriptions nouvelles sur un corps électoral d'environ 15 000 citoyens.

**Suite à cette requête, le tribunal a décidé de radier 7 électeurs.**

Extrait de la décision du Tribunal d'Instance du 06/02/09 :

Le Tribunal « ordonne la radiation de la liste électorale de Saint-Dié-des-Vosges de :

- Mme Monique CHAGUE
- M. Bernard ESPOSITO-FARESE
- Mme Rakela ADOUANE
- M. Alain GRUNEWALD-KREMBEL
- Mlle Gaëlle BECKING
- M. Jean-Louis DUPRAT
- Mme Viviane ANTOINE épouse DUPRAT »

La décision du tribunal dans son intégralité est consultable sur nos blogs.

De très proches collaborateurs de C. PIERRET sont radiés :

- **L'actuel Directeur Général des Services de la Mairie.**
- **Le futur Directeur Général des Services de la Mairie.**
- **La Directrice de la communication et son époux, ancien responsable des services techniques.**

Parmi les « logeurs » signataires d'attestations de résidence rejetées par le Tribunal d'Instance, sont cités :

- **Le Directeur du cabinet de C. PIERRET**
- **Le mari de l'adjointe à la solidarité de C. PIERRET**

Nous vous rappelons les propos du Président du tribunal correctionnel de Paris dans une affaire en cours de jugement : **«pour obtenir de faux électeurs, il faut prendre des électeurs qui existent bien mais qui n'habitent pas, ou plus, dans la circonscription».**

NB : Dans le contexte de l'annulation de l'élection municipale de mars 2008, notre seule volonté est d'assurer le respect de la Loi.





# LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2009



Françoise LEGRAND



Jean-Louis BOURDON

Nous avons décidé de quitter la table du Conseil pour dénoncer :

- Les attaques verbales et répétitives du Maire et d'un adjoint («les chiens», «les roquets», «les traînes-savates», «les sectaires», «les traîtres» ...)
- Les médiocres documents sur les orientations budgétaires (dossier très incomplet qui n'était en fait qu'une «pâle copie» de celui de 2008).

Face à ce geste d'élus responsables, les adjoints de C. PIERRET ont tenu des propos déplacés et mensongers.

Loin de calmer ses adjoints, C. PIERRET a de nouveau perdu son sang-froid en s'adressant à son équipe : «**Laissez la ménagerie quitter la salle !**»

**Quitter la table du Conseil Municipal n'est pas un acte anodin !** C'est un acte citoyen de la part d'une Opposition plus que jamais déterminée à défendre la démocratie.



**Pour info, sur radio Contact (104.9 FM) après chaque Conseil Municipal, retransmission intégrale le mardi à partir de 12h et débat (Démocratie Locale : mode d'emploi) le jeudi de 19h à 20h.**

## BANQUE DE FRANCE



**Promesse :** lors de la campagne électorale de mars 2008, C. PIERRET annonce : « prochainement, ouverture d'un hôtel (Les Nouveaux Mondes) avec la création de 30 emplois ! »

**Réalité :** le bâtiment a été vendu à une société défailante ! (propos de l'adjoint P. LEROY au dernier conseil municipal).  
**La ville n'a touché à ce jour que 200 000 euros sur les 700 000 euros du prix de vente !**



# NE LE GARDEZ PAS POUR VOUS

## Le ramassage des ordures ménagères

Dans la plupart des quartiers, la collecte des ordures ménagères n'a plus lieu qu'une seule fois par semaine.

Une décision du Maire sans concertation avec les habitants et non débattue en Conseil Municipal. Une fois de plus, la démocratie est bafouée.

**Un coût réduit...**

**pas pour les contribuables !**

**C. PIERRET, c'est :  
Moins de service public  
et toujours autant d'impôts !**



**-50 %  
DE SERVICE PUBLIC  
pour le MÊME IMPÔT !**

## Coupon de soutien

Pour nous aider à financer le bulletin de l'Opposition,  
vous pouvez adresser vos dons aux associations constituées,  
l'une autour de Damien PARMENTIER, l'autre autour de Serge VINCENT

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

### UPS - chez Serge VINCENT

11 rue de la ferme - Marzelay 88100 SAINT-DIE  
E-mail : [upsd@free.fr](mailto:upsd@free.fr) - Tél : 06.76.04.81.50  
<http://union-pour-saint-die-2008.hautetfort.com>

### Association «Demain pour Saint-Dié» Damien PARMENTIER

47 rue de la Bolle 88100 SAINT-DIE  
E-mail : [michelboulet.saintdie@orange.fr](mailto:michelboulet.saintdie@orange.fr)  
Tél : 06.86.91.25.74 - <http://demainpoursaintdie.fr>